



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 25 novembre 2025 — N° 20

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 13 h 41.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Caron (Portneuf) fait une déclaration afin de souligner l'engagement des bénévoles des popotes roulantes du Québec.

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de rendre hommage à trois médecins du Centre universitaire de santé McGill.

M. Émond (Richelieu) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mmes Françoise et Jacqueline Dufault.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. René Dallaire.

M. Montigny (René-Lévesque) fait une déclaration afin de souligner la participation d'athlètes de Baie-Comeau au championnat du monde junior de pétanque.

25 novembre 2025

Mme Dufour (Mille-Îles) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier.

Mme Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Philippe Nadeau.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner l'importance de soutenir l'industrie forestière.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Clément Jacques.

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la Maison des jeunes La Porte Ouverte.

Mme Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de souligner le succès des événements de tourisme d'affaires tenus à Rivière-du-Loup.

Mme Abou-Khalil (Fabre) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

25 novembre 2025

À 13 h 55, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 07.

Moment de recueillement

Mme la présidente dépose :

Une lettre, en date du 18 novembre 2025, que lui a adressée M. André Fortin, député de Pontiac, l'informant de sa désignation à titre de chef parlementaire de l'opposition officielle et de la nomination de monsieur Marc Tanguay, député de LaFontaine, à titre de whip en chef de l'opposition officielle;

(Dépôt n° 342-20251125)

Une lettre, en date du 22 novembre 2025, que lui a adressée Mme Alejandra Zaga, Mendez, whip du deuxième groupe d'opposition, l'informant que M. Vincent Marissal, députée de Rosemont, n'est plus membre du caucus du deuxième groupe d'opposition.

(Dépôt n° 343-20251125)

Dépôts de documents

M. Simard, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, dépose :

Le rapport d'activité 2024-2025 du Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

(Dépôt n° 344-20251125)

25 novembre 2025

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 28 mai 2025 par M. Zanetti (Jean-Lesage) concernant une demande visant la conservation intégrale du boisé des Compagnons;

(Dépôt n° 345-20251125)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 29 mai 2025 par Mme Ghazal (Mercier) concernant une demande visant la reconnaissance des filles-mères québécoises et de leurs enfants;

(Dépôt n° 346-20251125)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 4 juin 2025 par Mme Zaga Mendez (Verdun) concernant une demande visant un meilleur encadrement des baux commerciaux;

(Dépôt n° 347-20251125)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 1^{er} octobre 2025 par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) concernant une demande visant à permettre à la Régie du bâtiment du Québec d'embaucher des effectifs à la hauteur de ses besoins;

(Dépôt n° 348-20251125)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 octobre 2025 par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) concernant la conversion des garderies non subventionnées en garderies subventionnées;

(Dépôt n° 349-20251125)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 7 octobre 2025 par M. Fontecilla (Laurier-Dorion) concernant une demande visant à rejeter le projet de règlement modifiant le calcul des augmentations de loyer;

(Dépôt n° 350-20251125)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 octobre 2025 par M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) concernant une demande visant à soutenir le peuple togolais dans sa lutte pour la démocratie;

(Dépôt n° 351-20251125)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 7 octobre 2025 par Mme Caron (La Pinière) concernant une demande de reconnaissance du travail et de rémunération des proches aidants;

(Dépôt n° 352-20251125)

25 novembre 2025

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 octobre 2025 par M. Bouazzi (Maurice-Richard) concernant le retrait et la réécriture du projet de loi n° 97, Loi visant principalement à moderniser le régime forestier;
(Dépôt n° 353-20251125)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 octobre 2025 par M. Derraji (Nelligan) concernant la mise en place de mesures concrètes pour contrer la présence de camionneurs illégaux et assurer un réseau routier sécuritaire;
(Dépôt n° 354-20251125)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 octobre 2025 par M. Marissal (Rosemont) concernant l'octroi de l'assurance maladie aux ressortissants de Gaza titulaires d'un visa de résidence temporaire et résidant au Québec;
(Dépôt n° 355-20251125)

La réponse à la question écrite n° 48 concernant une table permanente Québec–municipalités en itinérance, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 octobre 2025 par Mme Prass (D'Arcy-McGee);
(Dépôt n° 356-20251125)

La réponse à la question écrite n° 52 concernant la gestion de la transformation numérique de la CNESST, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 octobre 2025 par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé);
(Dépôt n° 357-20251125)

La réponse à la question écrite n° 53 concernant la littératie numérique, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 22 octobre 2025 par Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont);
(Dépôt n° 358-20251125)

La réponse à la question écrite n° 54 concernant le renouvellement du Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Montréal, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 23 octobre 2025 par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve);
(Dépôt n° 359-20251125)

La réponse à la question écrite n° 55 concernant la diffusion de l'information sur l'accessibilité des locaux des services de garde éducatifs à l'enfance, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 24 octobre 2025 par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve);
(Dépôt n° 360-20251125)

25 novembre 2025

La réponse à la question écrite n° 57 concernant le traitement des demandes discrétionnaires relatives aux personnes lourdement handicapées, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 29 octobre 2025 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques);

(Dépôt n° 361-20251125)

La réponse à la question écrite n° 59 concernant la révision de la Politique de déplacement des usagers par le ministère de la Santé, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 30 octobre 2025 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

(Dépôt n° 362-20251125)

Mme la présidente dépose :

Le diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 25 novembre 2025;

(Dépôt n° 363-20251125)

Une lettre, en date du 24 novembre 2025, que lui a adressée M. André Fortin, chef de l'opposition officielle, l'informant que M. Marc Tanguay, député de LaFontaine, le remplacera à la fonction de membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 364-20251125)

Mme Soucy, première vice-présidente, propose que cette modification à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée.

La motion est adoptée.

Puis, Mme la présidente dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Fontecilla (Laurier-Dorion) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 26 novembre 2025, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 365-20251125)

25 novembre 2025

Questions et réponses orales

Mme la présidente dépose :

Les tableaux relatifs à la répartition des mesures et des temps de parole pour la période des questions, les déclarations de députés et les débats restreints.
(Dépôt n° 366-20251125)

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Dufour (Abitibi-Est) dépose :

Un graphique intitulé *Écart fiscal cumulatif, méthode 2 - Abitibi-Témiscamingue, 2023 à 2032, en millions \$*.
(Dépôt n° 367-20251125)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), conjointement avec M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Boissonneault (Arthabaska), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), M. Carmant (Taillon) et Mme Poulet (Laporte), propose :

QUE l'Assemblée nationale déclare qu'il est opportun et nécessaire d'étendre les dispositions de la Loi électorale du Québec concernant le caractère illégal de toute contrepartie ou compensation contre un vote afin qu'elles s'appliquent aussi aux courses à la direction des partis politiques et aux investitures.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 67 en annexe)

Pour : **97** Contre : **0** Abstention : **0**

25 novembre 2025

M. Cliche-Rivard, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Paradis (Jean-Talon), présente une motion concernant la préservation de l'État de droit et de la démocratie, cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Derraji (Nelligan), M. Grandmont (Taschereau) et M. Dufour (Abitibi-Est), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le Québec a comme cible de réduire les émissions de GES de 37,5 % d'ici 2030;

QU'elle prenne connaissance que le secteur du transport est celui qui émet le plus de GES, soit 43 % des émissions;

QU'elle reconnaisse que le programme Écocamionage est suspendu depuis le 6 septembre 2024;

QU'elle reconnaisse que la suspension entraîne des conséquences, notamment des investissements retardés et un ralentissement de la décarbonation des transports au Québec;

QU'elle prenne acte que plusieurs acteurs du milieu dont Propulsion Québec et l'Association du camionnage du Québec demandent de relancer le programme pour donner des incitatifs clairs et prévisibles;

QU'elle prenne acte que le programme figure parmi les actions prévues au Plan de mise en œuvre 2025-2030 pour un montant de 35 millions en 2025-2026;

QU'enfin, elle demande au gouvernement de relancer le programme Écocamionage avant la fin de l'année 2025.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

25 novembre 2025

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 68 en annexe)

Pour : **96** Contre : **1** Abstention : **0**

M. Boulet, ministre du Travail, conjointement avec M. Paradis (Jean-Talon), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), M. Carmant (Taillon) et Mme Poulet (Laporte), présente une motion concernant le syndicalisme; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Poulet (Laporte), conjointement avec Mme Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Grandmont (Taschereau), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski) et M. Carmant (Taillon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le travail exemplaire des milliers de bénévoles et des organismes communautaires qui, partout au Québec, font preuve de générosité et de dévouement en accompagnant jour après jour les personnes et les familles vulnérables, et dont l'action se fait particulièrement sentir à l'approche des fêtes;

QU'elle rappelle que cet engagement indéfectible contribue à alléger les difficultés vécues par de nombreuses personnes et à insuffler un esprit de solidarité et d'humanité au cœur de nos communautés;

QU'elle reconnaisse que ces bénévoles et ces organismes incarnent les valeurs de solidarité et de compassion qui font la force de notre société;

25 novembre 2025

QU'elle salue également la contribution essentielle de la population québécoise et des entreprises qui, par leurs dons, leurs gestes de solidarité et leur engagement communautaire, participent activement à cette mission d'entraide;

QU'elle constate qu'en 2025, les demandes d'aide alimentaire ont augmenté par rapport à 2024, et des bonds plus marqués dans certaines régions, notamment en Montérégie;

QU'elle rappelle enfin que la pauvreté a plusieurs visages, que nul n'est à l'abri des aléas de la vie et que la solidarité envers les plus vulnérables est une responsabilité collective qui nous unit.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose que les motions suivantes soient mises aux voix, sans lecture :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 7, Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le mardi 25 novembre 2025 de 9 h 45 à 12 h 25 et après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 à 19 h 20, le mercredi 26 novembre 2025 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15, le jeudi 27 novembre 2025 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 à 12 h 50 et de 14 heures à 16 h 25 et le mardi 2 décembre 2025 de 10 h 25 à 12 heures et après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 à 18 h 30;

25 novembre 2025

QU'à cette fin, la Commission entend les personnes et organismes suivants :

Transplant Québec
Dr. Frédérick D'Aragon – CHUS
Héma Québec
Médicaments novateurs Canada
Association des collèges privés du Québec
Institut national de santé publique du Québec
Réseau pour un Québec Famille
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec
Corporation des entrepreneurs généraux du Québec
Institut économique de Montréal
Vérificateur général du Québec
Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes
Institut sur la gouvernance des organismes privées et publiques
Fédération étudiante collégiale du Québec
Commissaire à la Santé et au Bien-être
Fédération des Cégeps
Conseil du patronat du Québec
M. David Levine, École de santé publique - Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé
Mme Roxane Borgès Da Silva, PhD, professeure titulaire et directrice, Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé - École de santé publique – Université de Montréal
Mme Louise Potvin, PhD, directrice scientifique, Centre de recherche en santé publique
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux
Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation
Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées
Observatoire de l'administration publique
Centrale des syndicats du Québec

25 novembre 2025

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 13 minutes 8 secondes pour l'opposition officielle, 4 minutes 23 secondes pour le deuxième groupe d'opposition;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de l'Efficacité de l'État et présidente du Conseil du trésor soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des transports et de l'environnement, suite au dépôt du document intitulé « Consultation sur la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Québec », de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le mardi 25 novembre 2025 de 9 h 45 à 12 h 25 et après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 jusqu'à 19 h 20, le mercredi 26 novembre 2025 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 jusqu'à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15, le jeudi 27 novembre 2025 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 jusqu'à 12 h 50 et de 14 heures à 16 h 25, le mardi 2 décembre 2025 de 10 h 25 à 12 heures, après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 jusqu'à 18 h 30 et de 19 h 25 à 21 heures et le mercredi 3 décembre 2025 de 15 heures à 17 h 25;

25 novembre 2025

QU'à cette fin, la Commission entend les personnes et organismes suivants :

Comité consultatif sur les changements climatiques
Mobilité électrique Canada, conjointement avec
Propulsion Québec
ENvironnement JEUnesse
Énergir
Hydro-Québec
Association québécoise de la production d'énergie
renouvelable
Consortium Ouranos
Regroupement national des conseils régionaux en
environnement du Québec
Association canadienne des constructeurs de véhicules
Association de l'aluminium du Canada
Institut de développement durable des Premières Nations
du Québec et du Labrador
Union des producteurs agricoles
Fédération québécoise des municipalités
Union des municipalités du Québec
Vivre en ville
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Association Canadienne du Ciment - Région du Québec
Équiterre
Nature Québec
Transit, l'Alliance pour le financement des transports
collectifs au Québec
Conseil de l'industrie forestière du Québec
Fondation David Suzuki
Conseil patronal de l'environnement du Québec
Association des Manufacturiers et exportateurs du
Québec
M. Pierre-Olivier Pineau, titulaire de la Chaire de gestion
du secteur de l'énergie, HEC Montréal
Réseau Environnement
Ecotech
Association du transport urbain du Québec
Réseau Action Climat Canada
Coalition zéro émission Québec

25 novembre 2025

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 36 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 12 secondes au deuxième groupe d'opposition et 1 minute 12 secondes pour le député indépendant;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 3 minutes 30 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 3 minutes 30 secondes pour le député indépendant.

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *Consultation sur la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Québec*.

25 novembre 2025

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 3, Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 7, Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires.

Mme Soucy, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant sur l'augmentation des investissements et la création d'initiatives pour la lutte contre le racisme au Québec;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant une demande visant l'établissement d'un cadre de surveillance et de contrôle des polluants éternels.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 26 novembre 2025, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Fontecilla (Laurier-Dorion).

25 novembre 2025

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale constate que le Québec traverse la pire crise du logement en plus de 30 ans, alors que les loyers ont augmenté de 47 % depuis 2018;

QU'elle souligne que la révision de la méthode de calcul du Tribunal administratif du logement, combinée au durcissement des règles sur les cessions de bail, risque d'accélérer encore les hausses de loyers;

QU'elle constate que trop de locataires et de familles vivent déjà dans une insécurité résidentielle intenable;

QU'enfin elle demande au gouvernement du Québec d'intervenir immédiatement afin d'empêcher toute hausse de loyer dépassant l'inflation, sous réserve d'une autorisation expresse du Tribunal administratif du logement.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Girard, ministre délégué au Développement économique régional, propose que le principe du projet de loi n° 111, Loi modernisant la Loi sur les coopératives et modifiant d'autres dispositions, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 111 est adopté.

25 novembre 2025

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 111 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, propose que le principe du projet de loi n° 108, Loi modifiant la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles afin de moderniser son offre de services financiers et de reconnaître le domaine de la créativité numérique, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 108 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 108 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture et de l'éducation.

La motion est adoptée.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 220, Loi concernant Joseph Paul-Émile Daniel Michel Marcil, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 220 est adopté.

Adoption

M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 220, Loi concernant Joseph Paul-Émile Daniel Michel Marcil, soit adopté.

25 novembre 2025

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 220 est adopté.

À 15 h 55, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 h 30.

Débats de fin de séance

À 18 h 28, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Morin (Acadie) à M. Roberge, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, portant sur le sujet suivant : « L'abolition du Programme de l'expérience québécoise qui brise le contrat moral qu'avait signé le gouvernement caquiste avec des milliers de personnes ».

À 18 h 41, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 26 novembre 2025, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

25 novembre 2025

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), conjointement avec M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Boissonneault (Arthabaska), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), M. Carmant (Taillon) et Mme Poulet (Laporte) :

(Vote n° 67)

POUR - 97

Abou-Khalil (CAQ)	Chassin (IND)	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)
Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (IND)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Dufour (IND)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ)	LeBel (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette Vézina (IND)	Duranceau (CAQ)	(Les Plaines)	Setlakwe (PLQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Simard (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	St-Louis (CAQ)
Boissonneault (PQ)	Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gagnon (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Boulet (CAQ)	Garceau (PLQ)	(Chauveau)	Tremblay (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Dubuc)
Bussière (CAQ)	Gentilcore (PQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	(Hull)
Caron (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Malette (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
(La Pinière)	Girard (CAQ)	Martel (CAQ)	Zanetti (QS)
Caron (CAQ)	(Groulx)	McGraw (PLQ)	
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Montigny (CAQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Grondin (CAQ)	Morin (PLQ)	
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Nichols (PLQ)	

25 novembre 2025

Sur la motion de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Derraji (Nelligan), M. Grandmont (Taschereau) et M. Dufour (Abitibi-Est) :

(Vote n° 68)

POUR - 96

Abou-Khalil (CAQ)	Cicccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (IND)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (CAQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (IND)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	LeBel (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Biron (CAQ)	(Mille-Îles)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	(Les Plaines)	Setlakwe (PLQ)
Blanchette Vézina (IND)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Simard (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	St-Louis (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Boissonneault (PQ)	Fréchette (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bouazzi (QS)	Garceau (PLQ)	(Chauveau)	Tremblay (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Dubuc)
Bourassa (CAQ)	Gentilcore (PQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	(Hull)
Cadet (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Malette (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ)	Girard (CAQ)	Martel (CAQ)	Zanetti (QS)
(La Pinière)	(Groulx)	McGraw (PLQ)	
Caron (CAQ)	Grandmont (QS)	Montigny (CAQ)	
(Portneuf)	Gronin (CAQ)	Morin (PLQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Nichols (PLQ)	
Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)	

CONTRE - 1

Chassin (IND)